



## Réunion du Conseil Municipal de PERCY-EN-NORMANDIE

Séance du 04 juillet 2023

### PROCÈS VERBAL

L'An deux mil vingt-trois, le quatre juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de PERCY-EN-NORMANDIE, par convocation en date du vingt-sept juin deux mille vingt-trois, se sont réunis à la mairie de Percy, en séance publique, sous la présidence de Charly VARIN, Maire de PERCY-EN-NORMANDIE.

Étaient présents : Régis BARBIER, Brigitte DESDEVISES Valéry DUMONT, Manuella DUVAL, Nadine FOUCHARD, Ghislaine FOUCHER, Mireille GENDRIN, Fabien GOFFROY, Denis HUBERT, Jean-Pierre JOULAN, Jean-Pierre LAMOUREUX, Jean LE BÉHOT, Serge LENEVEU, Marie-Andrée MORIN, Sabine TOULIER, Charly VARIN, Benjamin VERMEULEN.

Étaient absentes avec procuration : Eliane LETOUSEY (procuration à Brigitte DESDEVISES), Charline POTIN (procuration à Denis HUBERT)

Étaient absents sans procuration : Florian HERVY, Lucie JEANNE, Axel MARIE

Mme Aline BLANCHET, Directrice Générale des Services, assiste à la séance.

**Nombre de membres  
en exercice : 22**

**Présents : 17**

**Absents  
représentés : 2**

**Absents non  
représentés : 3**

**Votants : 19**

---

## Ordre du jour :

### Vie institutionnelle

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2023 et de la séance du 06 juin 2023

### Bâtiments – voirie – réseaux - urbanisme

3. Marché de travaux – aménagement du cimetière

### Questions diverses

## Vie institutionnelle

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Selon l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Locales, au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire, celui-ci étant chargé de rédiger le procès-verbal qui sera arrêté au commencement de la séance suivante.

Mme MORIN est nommée secrétaire de séance.

### **2. Approbation du compte rendu de la séance précédente**

M. le Maire demande au Conseil s'il y a des remarques de fond sur le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2023 et sur celui du 06 juin 2023 et propose de les approuver.

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

## Bâtiments – voirie – réseaux - urbanisme

### 3. Marché de travaux – aménagement du cimetière (délibération D-2023-49)

Rapporteur : Régis BARBIER

La consultation pour les travaux d'aménagement et de mise en accessibilité du cimetière, découpés en 2 lots, a été lancée par un Avis d'Appel Public à Concurrence publié le 16 mai 2023 dans la Manche Libre et sur Internet. La procédure utilisée est une procédure adaptée ; les entreprises étaient invitées à remettre une offre pour le 20 juin 2023 au plus tard.

8 offres au total ont été reçues (5 pour le lot 1 et 3 pour le lot 2), puis analysées par le maître d'œuvre et présentées en commission d'appel d'offres le 03 juillet 2023. Aucune offre n'a été éliminée.

Au vu du rapport d'analyse des offres et suivant les motifs exposés dans celui-ci, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer les marchés publics aux candidats suivants :

N° lot	Intitulé du lot	Nom et adresse de l'entreprise	Montant en € HT
1	Terrassement, réseaux EP et voirie	EIFFAGE ROUTE Rue de la Vallée 50620 SAINT-JEAN-DE-DAYE	273 626,86 €
2	Aménagement paysager	SAINT-MARTIN PAYSAGE 34 rue Saint-Manvieu 14000 CAEN	14 395,89 €
		<b>TOTAL HT</b>	<b>288 022,75 €</b>
		<b>TOTAL TTC (TVA 20%)</b>	<b>345 627,30 €</b>

Après en avoir délibéré, par 18 voix pour et 1 abstention (Mme POTIN), le Conseil municipal,

#### DECIDE

- de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres et d'attribuer les marchés de travaux d'aménagement du cimetière de Percy aux entreprises listées ci-dessus et pour les montants indiqués ci-dessus,
- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer les marchés de travaux, les éventuels avenants inférieurs à 5% et tous les documents relatifs à ce dossier.

## Questions diverses

### ➤ Travaux rue des Sports

Malgré les travaux réalisés rue du Mont Abol, rue de la Croûte, rue de la Croûte et rue des Bruyères, des inondations sont toujours observées rue Gustave Blouet lors des épisodes météo orageux. En effet, les canalisations d'eaux pluviales installées rue de la Croûte sont d'un diamètre élevé (500 mm) alors que les canalisations rue des Sports sont d'un diamètre inférieur (400 mm), ce qui crée un phénomène d'entonnoir. Le diagnostic réseau effectué en 2018 avait préconisé de redimensionner toute la canalisation d'eau pluviale rue des Sports, afin de supprimer les désordres hydrauliques.



Il est proposé au Conseil de réaliser ces travaux sur le réseau pluvial et d'en profiter pour effectuer aussi d'autres travaux dans cette rue :

- Réseaux d'eaux usées (préconisations du diagnostic assainissement)
  - Chemisage intégral de la canalisation
  - Etanchement par mortier à la liaison tuyau/regard (EU522)
  - Réhabilitation de la maçonnerie par mortier hydraulique (EU530)
  - Remplacement de la conduite de refoulement sur 300 ml en raison de son mauvais état + augmentation diamètre
- Création d'un cheminement piéton entre l'entrée du stade et le parking du stade, au pied du talus existant
- Effacement des réseaux électriques et rénovation de l'éclairage public

Les dépenses estimées sont les suivantes :

Dépenses	Budget assainissement	Budget commune
<b>Phase ÉTUDES</b>		
Relevés topographiques	1 500 €	
Passages caméra avant travaux	5 000 €	
Etudes Géotechniques + amiante/HAP	- €	
<b>Sous Total :</b>	<b>6 500 €</b>	<b>- €</b>
<b>Phase TRAVAUX</b>		
Publicité AO et reprographie		300 €
<b>TRAVAUX</b>		
<i>Travaux sur réseaux EU : chemisage de la canalisation + remplacement de la conduite de refoulement</i>	86 150 €	
<i>Travaux sur réseaux EP : remplacement et redimensionnement du réseau</i>		153 660 €
<i>Cheminement piéton</i>		40 000 €
<i>Effacement de réseau et rénovation éclairage public</i>		20 000 €
<b>s/total travaux</b>	86 150 €	213 660 €
Imprévus et divers (env 3 %)		10 000 €
<b>Sous Total :</b>	<b>86 150 €</b>	<b>223 960 €</b>
<b>Autres dépenses</b>		
Contrôles finaux du réseau - étanchéité et compactage	6 000 €	
Maîtrise d'œuvre	7 920 €	10 000 €
<b>Sous Total :</b>	<b>13 920 €</b>	<b>10 000 €</b>
<b>TOTAL en € HT</b>	<b>106 570 €</b>	<b>233 960 €</b>
		<b>340 530 €</b>
TOTAL en € TTC	127 884 €	280 752 €
<b>Total TTC pour les 2 budgets</b>		<b>408 636 €</b>

Les recettes potentielles sont les suivantes :

Recettes	Base subventionnable	Taux mini	Budget assainissement	Budget commune	Cumul des 2 budgets
<b>SUBVENTION</b>					<b>28%</b>
Etat - DTER - partie eaux pluviales	169 900 €	20%		33 980 €	33 980 €
Etat - DTER - partie cheminement piéton	44 060 €	40%		17 624 €	17 624 €
Agence de l'Eau Seine Normandie - part assainissement	106 570 €	40%	42 628 €		42 628 €
<b>S/total subvention</b>			<b>42 628 €</b>	<b>51 604 €</b>	<b>94 232 €</b>
<b>EMPRUNT</b>					<b>59%</b>
Emprunt sur part assainissement			63 942 €		63 942 €
Emprunt sur partie réseau pluvial				135 920 €	135 920 €
<b>S/total emprunt</b>			<b>63 942 €</b>	<b>135 920 €</b>	<b>199 862 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT</b>					<b>14%</b>
Autofinancement				46 436 €	46 436 €
<b>S/total PERCY-EN-NORMANDIE</b>			<b>- €</b>	<b>46 436 €</b>	<b>46 436 €</b>
<b>TOTAL HT</b>			<b>106 570 €</b>	<b>233 960 €</b>	<b>340 530 €</b>

Le Conseil donne un accord de principe à cette opération.

➤ **Terrain 2-4 rue Dominique Lemonnier (ancien HLM)**

Le terrain situé 2-4 rue Dominique Lemonnier, qui supportait deux logements HLM qui ont été démolis, a été redonné à la commune par Manche Habitat. Se pose la question de son devenir car en raison de sa situation en cœur de bourg, il intéresse des acquéreurs potentiels. Sa valeur a été estimée par le service des Domaines à 24 000 € (pour 490 m<sup>2</sup>), en septembre 2022.

Le Conseil Municipal décide de conserver pour l'instant ce terrain à titre de réserve foncière, par exemple pour une extension des logements jeunes.

➤ **Terrain pour le futur PSLA (Pôle de Santé Local Ambulatoire)**

Le terrain devant accueillir le futur PSLA appartenant à la commune de PERCY-EN-NORMANDIE, Villedieu Intercom souhaite l'acquérir pour 1 euro symbolique. Le Conseil Municipal donne son accord pour vendre à l'euro symbolique le terrain nécessaire au projet à Villedieu Intercom, sous réserve que l'Intercom l'utilise uniquement pour y construire un pôle santé.

➤ **Participation livre du Cardinal Grente**

Les Presses universitaires de Rennes (PUR) souhaitent faire paraître un ouvrage intitulé « Georges Grente. Souvenirs. Journal inédit (1921-1959) ». Il s'agit d'une édition établie par Frédéric LE MOIGNE qui réunit les carnets rédigés par l'évêque du Mans entre 1921 et 1959. Cette publication constitue la pièce maîtresse des archives du personnage classées et ouvertes par le diocèse du Mans en 2015.

Les PUR sollicitent la commune de Percy pour une demande de participation au cofinancement de ce projet éditorial (500 €).

Compte tenu de la participation gracieuse de M. LE MOIGNE à l'exposition organisée par la commune de PERCY-EN-NORMANDIE en septembre 2022 sur le cardinal Grente, compte tenu aussi que le cardinal est certes un homme d'église mais aussi un académicien et un personnage public célèbre de Percy, le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette participation.

➤ **Démission volontaire Douba BANGOURA**

M. Douba BANGOURA, éducateur sportif titulaire à temps non complet en charge de la gestion des équipements sportifs, a demandé à bénéficier du dispositif de rupture conventionnelle au 31 août 2023, en raison d'une proposition de travail à temps complet à la MFR de Percy à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023. Le Conseil prend acte de cette demande et suit la proposition de M. Le Maire de ne pas remplacer M. BANGOURA. La gestion des plannings d'équipement sportifs sera réalisée par le service administratif et le contrôle des équipements sera réalisée par le service technique ou externalisé à un bureau de contrôle.

➤ **Fermeture estivale**

La mairie de Percy sera fermée samedi 15 juillet 2023. La mairie annexe du Chefresne sera fermée tout l'été.

La nouvelle équipe qui a pris la succession de Mireille OSMONT et Annick LEFEVRE s'habitue bien à ses nouvelles fonctions et les retours de la population concernant le nouvel accueil sont bons.

➤ **Préparation du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération**

La commission A propose d'organiser un événement à l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Percy et du Chefresne, fin juillet 2024. Un groupe de travail sera créé avec les associations d'anciens combattants, les habitants intéressés et des élus pour préparer l'évènement : Manuella DUVAL, Sabine TOULIER, Mireille GENDRIN, Brigitte DESDEVICES, Ghislaine FOUCHER, Jean-Pierre JOULAN sont volontaires pour participer à ce groupe de travail.

➤ **Percy Soirs d'été**

Trois concerts sont prévus cette année (16 juin, 14 juillet et 25 août) dans le cadre des Percy Soirs d'été, mais pour le concert du 25 août, aucune association n'a répondu à la demande de tenir la buvette. Cela pose la question de l'organisation de ce concert et plus largement du devenir des Percy Soirs d'été l'an prochain.

Pour 2024, le Conseil décide de limiter les Percy Soirs d'été à deux concerts (Grande Saint-Jean et 14 juillet) pour se concentrer sur l'anniversaire de la Libération (fin juillet), la visite du Prince Albert en juin, le bal du 14 juillet, la Grande Saint-Jean, la Saint-Pierre, la soirée des commerçants.

➤ **Passage de la flamme olympique en 2024**

Il est prévu que la flamme olympique passe à Villedieu les Poêles. M. le Maire propose que la commune finance un déplacement en car des scolaires afin qu'ils participent au passage de la flamme, à condition qu'il puisse aussi y avoir des échanges avec les sportifs et qu'ils ne soient pas de simples spectateurs.

➤ **Demande de banc public**

M. JOULAN rapporte la demande d'administrés âgés, qui souhaiteraient l'installation d'un banc rue Jean Lecouturier, à mi-chemin entre le rond-point central et le magasin Intermarché.

➤ **Remise des prix des maisons fleuries**

La cérémonie de remise des prix 2023 du concours des maisons fleuries est prévue le 25 août 2023 à 18h au jardin du Vaudinet.

➤ **Education**

M. GOFFROY transmet au Conseil les remerciements des enseignants et parents d'élèves de l'école publique Maupas pour avoir autorisé l'organisation à la salle omnisports du concert du 22 juin dernier avec l'Orchestre Régional de Normandie, qui a été un très bel événement.

Il transmet aussi la demande des parents d'élèves de mise en place de pistes cyclables pour faciliter l'accès en vélo à l'école.

M. VERMEULEN indique que la nouvelle directrice de l'école privée Sainte-Marie s'appelle Pauline LEBOUVIER et est originaire du canton. M. le Maire, M. VERMEULEN et M. GOFFROY ont prévu de faire sa connaissance pendant l'été, avec la volonté de soutenir l'école dans l'intérêt de la commune, de recréer un climat de confiance avec l'école privée et de clore les difficultés relationnelles entre les deux écoles. Il indique aussi les prévisions de baisse d'effectif pour la rentrée de septembre 2023 : 180 élèves au lieu de 200 élèves cette année.

➤ **Suite élections sénatoriales**

L'élection de Serge LENEVEU en qualité de délégué pour les élections sénatoriales a été annulée par le Tribunal Administratif 21 juin 2023 car la liste de délégués devait être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Or la liste présentée par M. VARIN comportait onze hommes et neuf femmes, deux hommes figurant respectivement en avant dernière et dernière position sur la liste des candidats (Jean LEBEHOT et Serge LENEVEU). Il ne restait en effet plus assez de candidats pour respecter la parité. L'élection de M. LENEVEU est donc irrégulière et sa désignation doit être annulée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

\*\*\*\*\*